

Réf: Dossier N° 126904

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARRY SECURITE INCENDIE » en abrégé « BSI »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon kenneya,
Lot 109, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARRY SECURITE INCENDIE » en
abrégé « BSI »

Objet : La sécurité incendie,
Coordination de Systèmes de Sécurité Incendie,
Vérification et Installation des Extincteurs et Audit
Toutes Activités liée de près comme de loin à la
sécurité incendie,
Diverses Prestations liées au domaine de la sécurité
incendie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon kenneya,
Lot 109, Ilot 8

Dirigeant(s) : M BARRY Souleymane (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04160 du 22/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33103/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

